



Le Petit Journal de POMMEUSE

10^{ème} édition - Mars 2023

Comment contacter la
Mairie

Les travaux du pont
Sur la RD 216

La Police Municipale
A Pommeuse





Le mercredi 18 janvier 2023 s'est tenue notre cérémonie de vœux à la population. Ce fut un moment bien particulier pour moi, l'ensemble du conseil municipal et les habitants présents puisqu'il s'agissait de la première cérémonie depuis notre élection, la faute aux conditions sanitaires qui nous ont empêchées de le faire avant.

A cette occasion, j'ai tenu tout d'abord à remercier l'ensemble de nos policiers, gendarmes et pompiers, qui interviennent régulièrement sur notre commune et qui sont d'une aide absolument précieuse. De même, la mobilisation, chaque semaine, de nos associations à travers tous les bénévoles, est une chance car elle permet aux plus jeunes comme aux plus anciens de pouvoir bénéficier de nombreuses activités et manifestations pour leur plus grand plaisir. Ces associations font vivre notre village, tout comme les commerçants de la commune et ce, malgré les difficultés économiques qu'ils peuvent rencontrer ces temps-ci.

Cette cérémonie m'a permis de faire un petit point d'étape sur les réalisations présentes et futures de notre commune. Je profiterai de cet article pour en rappeler quelques-unes. Ainsi, le village intergénérationnel devrait se terminer au cours du mois d'avril, même si les fluctuations économiques nous obligent à être vigilant. Nous avons procédé à plusieurs rénovations de rues et chemins, telles que la rue Montmartin qui a également bénéficié d'un éclairage LED et des aires de croisements, la rue de Montrenard, la rue des godets avec de l'éclairage solaire, la rue des beaux regards, la sente des jardins ou encore la sente de la garenne.

A l'école, les toilettes des filles et des garçons ont été refaites, sachant qu'une salle de classe bénéficie tous les ans de nouvelles peintures et de nouveaux meubles. Pour faciliter l'accessibilité et les démarches de tous, nous avons également modernisé le site internet de la commune.

Nous sommes heureux de pouvoir compter désormais 1 vendredi sur 2 sur notre petit marché, d'avril à décembre. C'était une demande forte des habitants. Toutefois, il faut être conscient qu'il ne survivra dans le temps que si tout le monde joue le jeu et fait l'effort de le faire vivre. Parmi les autres manifestations, les habitants ont pu bénéficier des activités pendant les vacances scolaires, la chasse aux œufs, la fête de la commune en juin, la course « Elle et lui » Halloween, Noël etc..

Ensuite, prochainement, LA SNCF va installer un parking sécurisé à vélos à la gare et après avoir participé à l'aménagement de la gare routière du collège de Faremoutiers. Nous déploierons l'éclairage LED rue des Nouettes et devrions avoir 2 bornes de recharge de voitures électriques sur la commune. Aussi, une nouvelle aire de jeux pour les enfants sera construite, beaucoup plus proche de l'école.

Par ailleurs, face aux difficultés économiques que les commerçants rencontrent et après avoir échangé avec eux, la place de Tresmes passera en « zone bleue » de 8 à 19h, 7/7 jours pour faciliter l'accès des clients aux commerces et ainsi soutenir nos commerçants. Nous poursuivons également notre projet de rénovation de l'Eglise, à laquelle beaucoup d'habitants sont attachés. Nous sommes actuellement dans les démarches de demandes de subventions.

Dès cette année, les studios TSF débiteront leur installation sur l'aérodrome. Il s'agira du plus grand « blacklot » d'Europe, de très grandes productions françaises et mondiales y seront tournées. Avec 53 millions d'euros investis et 2000 emplois à la clé, il s'agit d'une chance économique et culturelle majeure pour notre territoire !

Comme depuis le début du mandat, et malgré les difficultés sanitaires puis économiques, nous poursuivons, avec l'ensemble de l'équipe municipale, toutes ces manifestations et projets, afin de rendre votre quotidien sur la commune le plus agréable possible !

Bien que le mois de janvier soit déjà passé, je tiens, pour terminer, à vous souhaiter une très belle et heureuse année 2023 !

A très bientôt,

Christophe DE CLERCK Maire de Pommeuse

LA MAIRIE | Comment nous contacter ?

Par téléphone : au 01.64.75.69.50

Nous vous invitons donc à contacter les différents services au moyen de leurs adresses mails directes :

Les élus : elusreferents@pommeuse.org
Accueil général : infos@pommeuse.fr
Service Etat Civil : nmonnier@pommeuse.fr
Service location de salles : ghanotelle@pommeuse.fr
Service urbanisme : urbanisme@pommeuse.fr
Service comptabilité/cimetière : vlecler@pommeuse.fr
Service scolaire et Cantine : jmonnier@pommeuse.fr

Via le formulaire du site internet : www.pommeuse.org, rubrique « contact »

Sur l'application « City All - Pommeuse », rubrique « signalements »

A la mairie, sur rendez-vous, ou lors des permanences de Monsieur le Maire.

Afin de simplifier au maximum la prise de contact, nous vous demandons de préciser vos nom, prénom, numéro de téléphone et/ou adresse e-mail, ainsi que l'objet de votre demande.

De plus, un cahier de doléances a été mis en place à la mairie afin de vous permettre de vous exprimer. Nous vous attendons en mairie pour nous rencontrer.

Nous vous rappelons également que la page Facebook de Pommeuse est un moyen de partager la vie de notre commune, et non un moyen de communication avec les élus. Aussi, nous vous invitons à adresser vos questions, propositions et réclamations via les canaux de communication cités ci-dessus.



Monsieur le Maire Christophe De Clerck ouvre une permanence en mairie le samedi, une fois par mois pour recevoir les administrés.

Elle aura lieu de 9h à 12h, sans rendez-vous, les

- Samedi 18 mars 2023
- Samedi 22 avril 2023

Pour les autres dates, elles seront indiquées sur le site de la commune





DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



Application du citoyen connecté | City All

L'équipe communication est heureuse de vous faire découvrir l'application City All : elle est téléchargeable sur Android et sur Apple Store.

Vous y retrouverez :

- Des informations de notre commune
- Des notifications qui vous préviennent en cas d'alerte
- Des événements à ne pas manquer.

Déjà de nombreux abonnés, rejoignez vite notre communauté ! Nous espérons vous y voir nombreux !

AUTRES DEMARCHES | Fibre optique



Vous êtes nombreux à solliciter les services municipaux suite à l'importante panne d'internet via fibre optique qui sévit sur la commune.

Sachez tout d'abord que cette panne fait suite à un nouvel acte de vandalisme perpétré sur un local à fibre optique rue des coteaux... Les individus n'ont toutefois pas réussi à pénétrer dans le local puisque depuis quelques temps nous avons sécurisé les portes d'accès : nous

sommes seuls détenteurs des clés d'accès et les techniciens doivent venir les chercher en mairie en signant un registre.

Pour donner suite à cet incident et à notre décision de sécuriser le local fibre, l'opérateur de l'infrastructure réseau, Sem@fibre, a décidé de réorganiser la totalité du dispositif technique à l'intérieur du local, étant donné les nombreuses malfaçons et branchements anarchiques réalisés depuis plusieurs années, responsables de coupures intempestives que beaucoup d'entre nous subissent encore régulièrement. Malheureusement, l'information relative à ces travaux ne nous a été communiquée que le jour même.

Tout comme vous, nous sommes désespérés de l'accumulation de ces dégradations qui conduisent à pénaliser de nombreux habitants, privés de la possibilité d'étudier, de travailler, de s'informer. Pour ne rien arranger à la situation, cela arrive en pleine période de vacances scolaires, privant les enfants de nombreux loisirs numériques.

Nous faisons systématiquement le maximum pour que les différents intervenants réagissent au plus vite. Cependant, il faut que chacun comprenne bien que nous ne disposons d'aucun pouvoir juridique en la matière. De nombreux intervenants publics et privés entrent en jeu. Les sociétés se délèguent les responsabilités en cascade et les opérateurs internet procèdent à différents échelons de sous-traitance, rendant lourdement complexe toute tentative de plainte.

La problématique est nationale, des milliers de communes sont concernées, Pommeuse n'étant donc pas isolée. Nous sommes tout autant désabusés que vous face à cette situation et comprenons votre colère lors des conseils municipaux, lors des permanences du maire ou même sur les réseaux sociaux, parce que nous la partageons également et que nous payons tous chaque mois pour bénéficier d'un service optimal. Malheureusement, les territoires ruraux comme le nôtre ne sont pas prioritaires en la matière..

Néanmoins, à notre maigre niveau et avec nos moyens limités, nous mettons tout en œuvre pour limiter et empêcher les désagréments. La mise en place d'une serrure avec registre fait partie de ces mesures. Nous continuerons à faire remonter systématiquement les pannes généralisées, pour intervention rapide des techniciens spécialisés, en maintenant une pression maximum sur les intervenants publics comme privés.

Concernant enfin la panne actuelle, étant donné l'anarchie à l'intérieur du local fibre, les travaux de réorganisation ont pris plus de temps que prévu. Si la situation s'est améliorée pour un certain nombre de personnes, la situation devrait revenir à la normale rapidement.

L'équipe municipale.

ECOLE LE CHAMP DU SEIGLE | Noël à l'école

Rendez-vous incontournable pour la fin de l'année à l'école, la visite du Père Noël !!!

Accompagné cette année de la Mère Noël, il a ravi petits et grands enfants. C'est avec beaucoup de sourires et d'échanges que s'est déroulée cette journée.

Un grand merci à l'équipe enseignante ainsi qu'au directeur, au personnel communal, aux élus et bénévoles qui font de cette journée un moment magique.

Un grand merci aussi au CCAS et au camping de Pommeuse, les enfants sont chacun repartis avec une grande peluche en plus du traditionnel Père Noël en chocolat.



SORTIE SCOLAIRE | Sortie au musée de la Grande Guerre de Meaux

Les élèves des classes de CM1 et CM2 sont allés visiter le musée de la Grande Guerre à Meaux les 18 et 28 novembre 2022.

Educatif et culturel, ce musée présente une vision internationale de la Première Guerre Mondiale à travers une collection très diversifiée et des dispositifs immersifs.

Les enfants ont fait preuve d'un grand respect et de sérieux.



OPERATION DESSINS DE NOEL | Courriers aux soldats en OPEX

Cette année, les élèves de CM1/CM2 et leur enseignante Mme PHILIPPE-DUCHATEL ont rédigé des courriers et de jolis dessins de Noël à destination des soldats en opérations extérieures.

Cette initiative a été récompensée par un diplôme délivré par le Président de Solidarité Défense.

Certains militaires ont déjà répondu à nos écoliers pour les remercier.



OPERATION DESSINS DE NOËL 2022

Les Présidents de
l'Association Solidarité Défense,
l'Union Nationale des Officiers de Réserve
la Fédération Nationale des Associations de Sous-officiers de Réserve
adressent leurs remerciements aux élèves de

pour leur participation à l'opération "dessins de Noël" qui a permis à 14000 militaires engagés en opérations hors de France ou sur le territoire national et aux blessés des hôpitaux militaires de recevoir un dessin à Noël.

Cette action renforce pleinement le lien Armées - Nation.

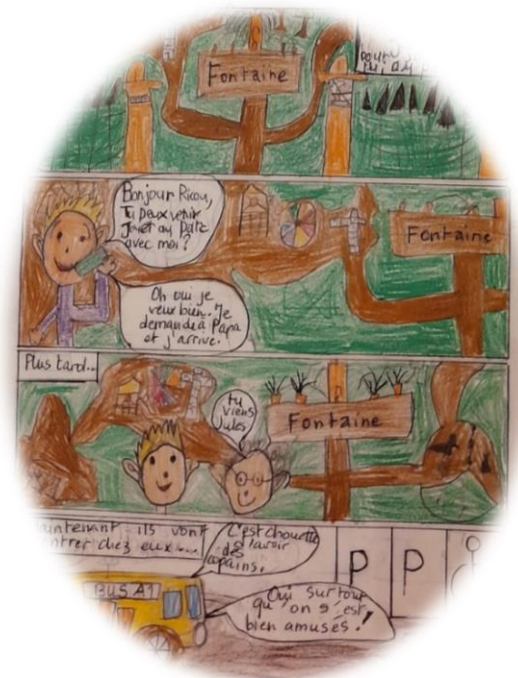
Jean-Marie Bockel
Jean-Marie Bockel
Président de Solidarité Défense



CONCOURS BD | Avec les jeunes de l'association Made in France

Les élèves de CE1 de la classe de Mme CAHITE ont participé à un concours « BD jeune » proposé par l'association « Made in France ».

Ce concours regroupant plus de 500 participants à travers le monde, a été remporté par un élève de la classe de Mme CAHITE. Toutes nos félicitations à ce jeune talent !!!











LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE | sirène

A Pommeuse, cette sirène est implantée sur le toit de l'école le Champ du Seigle. Sa mise en fonction est prévue début mars 2023. La diffusion du signal sonore sert à informer la population d'un danger imminent. Un essai de la sirène sera effectué tous les premiers mercredis du mois en milieu de journée.

Ce signal national d'alerte est déclenché sur décision du premier ministre, des préfets de départements, et à Paris du préfet de police ou des maires qui informent sans délai le préfet du département

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice			1 min 41	Tous les 1 ^{er} mercredis du mois
Signal d'alerte			1 min 41	Silence (5sec.)
			1 min 41	Silence (5sec.)
			1 min 41	
Signal de fin d'alerte			30 secondes	

INFORMATION | Attention travaux sur le pont de le RD216

A partir de mi-juillet 2023 des travaux sur le pont près de la mairie vont être effectués pour une période d'environ quatre à six mois, par les services départementaux.

Une déviation sera mise en place et une réorganisation sera prévue pour les transports scolaires.

A ce jour, nous sommes en attente de plus d'informations par le département.



LES RENDEZ-VOUS | Le petit marché

Retour du petit marché de Pommeuse dès le vendredi 7 avril 2023 et 21 avril à partir de 16h00 jusqu'à 19h30, sur la place de Tresmes.

Nous vous informons que nous sommes toujours à la recherche d'exposants et de commerçants.

Pour plus d'informations, nous vous remercions de contacter Mme Herrgott Martine au : 06.25.48.38.08



LA POLICE MUNICIPALE | vous informe

REGLEMENTATION :

Stationnement : « Nouvelle zone bleue »

- Afin de protéger les commerçants de notre commune, la municipalité a décidé de placer dans son intégralité la Place Vion en zone bleue.
- Elle est désormais active depuis le 01 février 2023 et le stationnement y est réglementé comme suit :
Temps de stationnement : 2 heures, du lundi au dimanche et de 08h00 à 19h.00
- Pensez donc à mettre votre disque de stationnement.



Opération tranquillité vacances :

- Dans le cadre des Opérations de Tranquillité Vacances, la Police Municipale assure des passages fréquents aux abords de votre domicile, aussi bien en période de vacances qu'en dehors.
- Les usagers auront la possibilité de signaler leurs absences, par le biais d'un formulaire à remplir en Mairie ou en ligne sur le site de la commune.
- Pour compléter cette surveillance, vous devrez également signaler votre absence sur le site « service-public.fr » et ainsi vous bénéficierez également de passages de la part des services de la Police Nationale.

Brûlage à l'air libre :

- Monsieur le Maire vous informe que le brûlage à l'air libre est réglementé sur notre commune, il est seulement autorisé du lundi au vendredi dans la période du 01 octobre au 15 avril de chaque année, sauf week-end et jours fériés.
- Seul le brûlage de branchage non souillés sera toléré, tout brûlage de déchets polluants sera verbalisé selon les règles en vigueur.

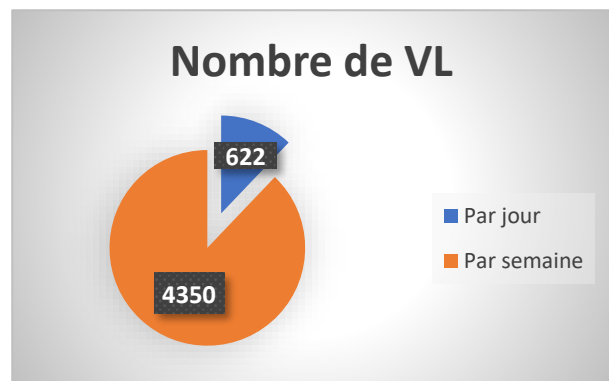
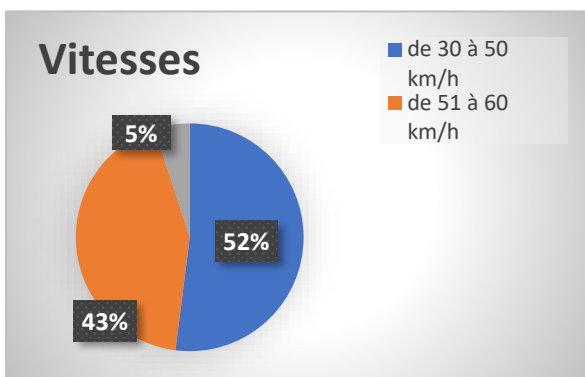


Synthèse des mesures du radar pédagogique posé sur votre commune

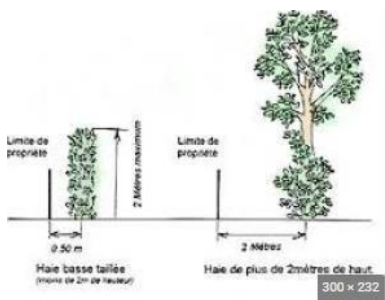
Période du 16-08-22 au 16-11-22



Rue Paul Niclausse Zone 50 km/h	
Vitesses moyennes (dans les deux sens)	Entre 45 et 58 km/h
Nombre des véhicules (dans les deux sens)	622 par jour 4350 par semaine



Entretien des haies et des arbres en limite de voie publique :

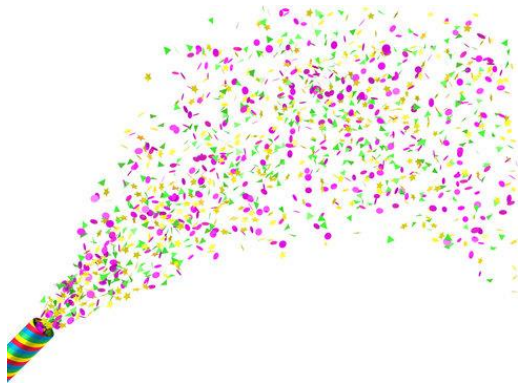


Actuellement nous constatons que certaines clôtures végétales et arbres dépassent sur la voie publique.

Pour les propriétaires concernés, il faut faire le nécessaire, car vous êtes responsables des accidents que vous provoqueriez par le manque d'entretien de ces haies et arbres par la chute de branches qui tomberaient sur la voie publique ainsi que sur des câbles électriques ou de France telecom.

Nous vous rappelons que la hauteur des arbres ou haies végétales ne doit pas dépasser deux mètres de hauteur et qu'ils ne doivent pas être planté à moins de cinquante centimètres d'une limite séparative.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :



Carna'pâques

Le lundi 10 avril de 14h00 à 17h00

Commémoration

Le lundi 8 mai à 11h00

Fête de Pommeuse

Le samedi 17 juin et le dimanche 18 juin

LES ASSOCIATIONS | Les manifestations à venir !

Football avec L'UFPFD



Le club de football de Pommeuse organise le 6 et 7 mai la 2^{ème} édition du trophée Cidère, le tournoi est organisé en mémoire de leur éducateur Cidère Charlotte. A cette occasion, 48 équipes seront en compétition.

Pour plus d'informations, nous vous remercions de contacter le club.

L'association Musica'Pom

Elle vous propose un stage musique, théâtre et art-plastique pendant les vacances de mai.

Pour plus d'informations, nous vous remercions de contacter l'association

VACANCES CRÉATIVES

STAGE

Musique Théâtre Arts plastiques

Du 1er au 5 mai 2023
Au centre socioculturel de Pommeuse

Pour les enfants 5 à 15 ans
10h-16h
(Accueil de 9h à 17h)

(REPAS FROID A PREVOIR)

140 € les 5 jours pour 1 inscrit
125 € pour le deuxième inscrit
115 € pour le troisième inscrit
(Tarif pour fratrie)

Places limitées, inscription en ligne [lien page facebook Musica Pom'](#)
musicapom@gmail.com - 0628781841

FICHE D'INSCRIPTION

JE SOUSCRIS, N° ... ME ... DURANTE MONSIEUR NON MES ENFANTS AU STAGE MUSIQUE, THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES DES VACANCES D'ÉTÉ, LE JOUR DU DÉPART DE ...

NOM	PRENOM	ÂGE	TELEPHONE	MAIL	Autres informations

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 28 AVRIL

Le Club de Loisirs :

Le club de Loisirs de Pommeuse a tenu son assemblée générale le 24 janvier en annonçant ses activités pour l'année 2023

Leurs activités :

Atelier sports et santé en extérieur tous les lundis (sauf vacances scolaires) de 14h à 15h salle des fêtes.

Atelier mémoire le 2^{ème} mardi de chaque mois (sauf vacances scolaires) de 14h à 16h - salle socioculturelle à Tresmes.

Repas - Jeux - goûter 3^{ème} mardi de chaque mois à la salle des fêtes de 12h à 18h.

Art floral : Un jeudi par mois - 14h/16h au Charnois de Pommeuse

Art-thérapie dynamique 1 fois par mois le vendredi

L'équilibre en mouvement tous les mardis du 14 mars u mardi 13 juin.

Pour les sorties :

Le jeudi 9 mars au château de Gien et sa faïencerie

Le vendredi 9 juin à l'Armada de Rouen

Pour tous renseignements contacter :

Mme HERRGOTT tél : 06 25 48 38 08

Covaltri77 | vous informe

Info flash

Bac cassé ou disparu ? Rendez-vous sur notre site internet, rubrique « demande de bac »

Votre bac n'a pas été collecté ? Rendez-vous sur notre site internet, rubrique « problème de collecte »

Nouveaux arrivants sur une de nos commune ou changement de propriétaire ? contacter-nous au 01.64.20.52.22

Ou déposer mes textiles ? Des bornes ecotextile se trouvent sur le tout territoire, rendez-vous sur www.refashion.com pour trouver la borne la plus proche de chez vous.

PanneauPocket
Suivez l'actualité et les alertes
de Covaltri77 avec l'application gratuite
PanneauPocket ou sur ordinateur
app.panneaupocket.fr
Disponible gratuitement sur   

The advertisement features a smartphone on the left displaying the app's interface. The screen shows a welcome message in French: "BIENVENUE", "Nous vous remercions d'avoir téléchargé l'application PanneauPocket, qui vous permettra de connaître en temps réel toute l'actualité de COVALTRI 77.", and "Nous vous invitons à parler de cette". The background of the ad is white with blue and red accents.